

18 au 20 décembre 2020

Dégagement de responsabilité

Je reconnais qu'il y a de nombreux bénéfices à la pratique de yoga, et qu'une grande partie de la beauté du yoga est d'écouter ma voix intérieure et de faire des choix conscients et intelligents pour mon corps.

Cependant, je comprends aussi que, même si le professeur s'engage à prendre toutes les dispositions requises pour assurer ma sécurité et mon bien-être durant chaque cours ou atelier, le yoga, comme toute activité physique, peut occasionner certains inconforts et/ou comporter des risques de blessures.

En signant ce formulaire, j'assume la pleine responsabilité pour ma santé et mon bien-être et je dégage Stéphanie Cormier, Centre Tara, et les autres participants, de toute responsabilité légale pour les problèmes/blessures qui pourraient survenir durant un cours de yoga.

Je comprends que la situation actuelle de pandémie Covid-19 exige que tous respectent certaines consignes précises en matière de prévention et que je vais devoir signer une lettre d'entente m'engageant à respecter les consignes de prévention du Centre Tara pour la durée de la retraite.

Politique de remboursement

- dépôt de 100\$ à l'inscription non remboursable après le 27 novembre 2020
- solde payable au plus tard le 04 décembre 2020
- aucun remboursement après le 04 décembre 2020, possibilité de transférer votre réservation si vous trouvez quelqu'un pour vous remplacer*

*toutefois, si l'activité devait être annulée à la suite de consignes gouvernementales de santé publique, celle-ci serait totalement créditée ou remboursée, au choix du participant

*ou si vous contractez la covid 19 celle-ci serait créditée ou remboursée, au choix du participant moins le dépôt de 100\$

